

Région Riviera



Le train risque de ne plus s'arrêter..

TRANSPORTS

Le projet de suppression des haltes de Gilamont et Clies, sur la ligne du MVR entre Vevey et St-Légier, pour les remplacer par une seule, fâche de nombreux habitants concernés. Des oppositions s'annoncent. Ce projet, justifié par l'obligation de mise en conformité des quais avec la loi sur les personnes à mobilité réduite, s'inscrit aussi dans le cadre des travaux visant à passer à la cadence au quart d'heure sur cette ligne.

Priska Hess

«C'est totalement paradoxal: on va créer une halte avec des quais adaptés aux personnes à mobilité réduite, mais pour accéder à cette nouvelle halte, il faudra parcourir quelques centaines de mètres de plus, sur un trajet avec des pentes et qui n'est pas dénué de danger pour les piétons... Difficile pour quelqu'un qui se déplace par exemple avec un déambulateur! De toute manière, cela nous pénalisera tous et risque de nous inciter à plutôt utiliser notre voiture.» A l'instar de Jean-François Fornet, dont il se fait le porte-parole, une vingtaine d'habitants du sentier de Clies, sur le bas de la commune de St-Légier, luttent depuis un an - via pétition, lettres aux autorités et échanges de courriels avec la Direction du MOB - pour le maintien de «leur» halte entre Vevey et St-Légier. Sans succès, puisque le projet de remplacement de cette halte ainsi que de celle de Gilamont par un nouvel arrêt à mi-chemin, nommé «Vignerons», est désormais à l'enquête publique. Il s'inscrit dans le cadre d'importants travaux de réaménagements sur cette



Heinz Gasser et Jean-François Fornet (à dr.), luttent avec une vingtaine d'autres habitants du sentier de Clies pour le maintien de «leur» halte.

ligne ferroviaire MVR (Transports Montreux Vevey Riviera), qui transporte en moyenne 40'062 passagers par semaine sur le tronçon Vevey et Blonay, et dont la cadence passera au quart d'heure en 2019 (lire *Le Régional* 828). «Nous avons l'obligation de mettre les quais et les accès aux quais en conformité avec la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) d'ici à 2023. Or, c'est impossible techniquement à Gilamont, en raison de l'extrême courbe dans laquelle cet arrêt se trouve, justifie Yves Pittet, responsable des projets d'infrastructure au MOB. A Clies, tant le quai que l'accès à ce quai ne sont pas conformes aux normes actuelles. Et aucune des options permettant un éventuel maintien de cette halte, comme l'élargissement du quai, ne s'est avérée réalisable.»

Fausse bonne solution?

Cette solution ne convainc pas non plus les habitants du domaine de Jolimont, qui ont eux aussi adressé une pétition munie de 24 signatures aux autorités. «Lorsque nous nous sommes établis ici, cette halte très pratique a été pour nous un argument», relève l'un d'eux. Ceux du sentier de Clies font par ailleurs valoir l'existence depuis 1978 d'une servitude publique de passage à pied à cet endroit, passage à niveau condamné par le projet du MOB. Leur solution? «Supprimer le croisement de Clies, pour ne laisser qu'une seule voie au lieu de deux. La place libérée permettrait ainsi d'élargir le quai et de le mettre en conformité avec la LHand», résume Jean-François Fornet. Une proposition que balaie fermement Yves Pittet: «Avec la cadence au quart d'heure, les trains devront se croiser à deux endroits: à la sortie de Vevey et à la gare de St-Légier. Mais en cas de problèmes liés à l'exploitation, soit de travaux ou de circulation de trains

spéciaux, il faut un point de croisement de substitution pour assurer la stabilité de l'horaire et éviter des répercussions sur l'ensemble des correspondances. Le croisement de Clies assumera justement cette fonction.»

Cheminement trop coûteux

Du côté de la Municipalité de St-Légier, on dit comprendre tant la nécessité de ce projet que l'insatisfaction des voisins directs. Mais pour le municipal

«Si les riverains n'en veulent pas, ils risquent de voir passer le train tout droit!»

Yves Pittet, responsable des projets au MOB.

Dominique Epp, en charge du dossier, «ce projet est perfectionnable. Selon nous, il faudrait notamment, en plus des accès au nord et au sud prévus, en créer un à l'ouest et un à l'est». Quant à un cheminement direct depuis Clies le

long de la voie, «la Municipalité estime que son coût, chiffré par le MOB à 0.5 mio et entièrement à la charge de la commune, est disproportionné par rapport à la diminution de distance, entre 50 et 80 mètres, et au nombre d'utilisateurs journaliers, une soixantaine», explique l'édile.

La mise à l'enquête du projet court jusqu'au 14 décembre. «Les haltes de Gilamont et de Clies sont non conformes et dangereuses, si bien que l'Office fédéral des transports peut à tout moment nous obliger à les supprimer, prévient Yves Pittet. La solution que propose le MOB est une excellente alternative. Si les riverains n'en veulent pas, ils risquent de se retrouver sans rien et donc de voir passer le train tout droit!»

En chiffres

> **17 millions**
pour la gare de St-Légier

> **11 millions**
pour l'évitement de Gilamont

> **8 millions**
pour la nouvelle halte

Ces chiffres sont développés en encadré sur www.leregional.ch

PUB

Home Literie **bico**
Rabais spécial
pour le week-end de votre
ancien lit
Offre Spéciale jusqu'au samedi 2 décembre 2017
Rue J.-J. Rousseau 5, 1800 Vevey / Tél. 021 922 18 00

PUB

RÉDUCTION 20%
VOTRE BON CADEAU
sur présentation, valable sur toute la boutique,
une seule fois, jusqu'au 31/12/17
Pour la déco, un cadeau,
tous styles et tendances, à côté de chez vous!
CHOIX, CONSEILS, SERVICES, QUALITÉ
Rue du Centre 5 à Vevey • www.chez-moi.ch